



# Pasto'Loire

Historique, évolutions et perspectives



- 1. L'opération Pasto' Loire.**
- 2. Un projet interrégional : une réponse au maintien du pastoralisme sur la Loire.**
- 3. Quelles MAEC pour les prairies alluviales ?**
- 4. Un projet reconduit en 2016.**



# A l'origine de Pasto'Loire :



- Un constat : au début du XXIème siècle, les bords de Loire étaient pâturés

- Depuis l'après-guerre, les bords de Loire se ferment du fait de l'évolution naturelle des milieux non entretenus (additionné au facteur incision du lit)

- Un mode d'entretien reconnu pour les milieux ouverts : l'élevage que ce soit par pâturage ou fauche



**Nécessité de mettre en place des actions de gestion des milieux naturels avec le choix de s'appuyer sur le pâturage**

# Premières réalisations



- 1996 - 2001 : Site du Méandre de Guilly, financement par le FGER puis le Life Loire Nature, 1 éleveur
- 2002 – 2006 : Site du Méandre de Guilly, financement par Loire Nature phase I, 1 éleveur

Après 10 ans, la démonstration faite de réussite avérée sur le Méandre de Guilly avec deux conséquences principales

Intérêt marqué des pouvoirs publics pour ce mode d'action

Souhait de capitalisation de l'expérience afin de l'élargir et de l'intégrer dans les politiques publiques

Mobilisation de nouveaux éleveurs

A partir de 2007 : nouveaux sites pâturés, financement par Loire Nature phase II puis III, FEADER, AELB...



# Qu'est ce que Pasto'Loire aujourd'hui

Sur l'axe Ligérien, Pasto'Loire constitue aujourd'hui une image, un chapeau commun à associer aux projets qui :

Répondent aux objectifs conjugués d'entretien des prairies et pelouses ligériennes favorables à la biodiversité, aux paysages et à la dynamique fluviale,

S'inscrivent dans un contexte économique agricole et des systèmes d'exploitations viables

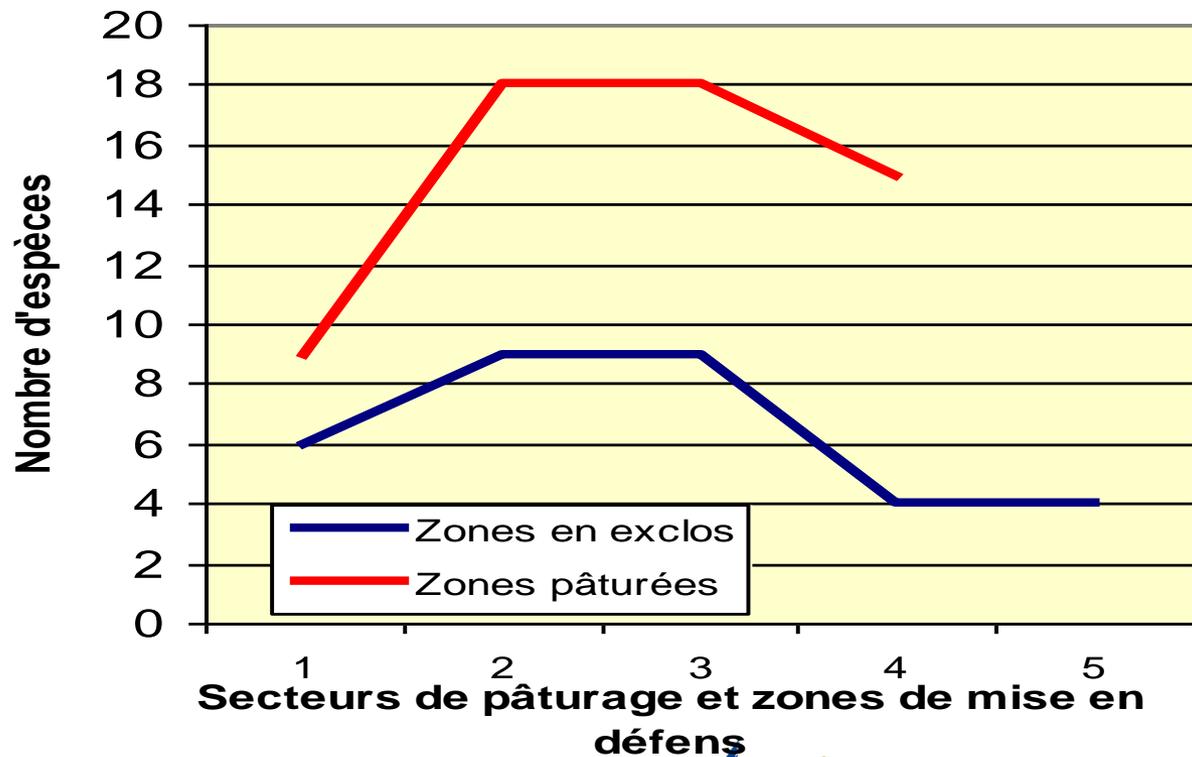


Participent aux dynamiques d'animation et d'attractivité d'un territoire (accueil, tourisme, sensibilisation)



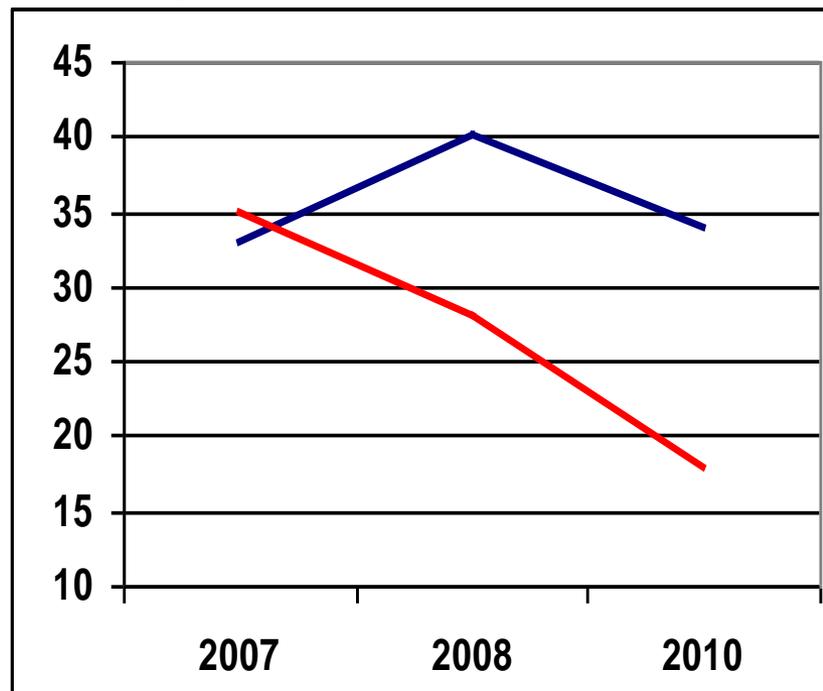
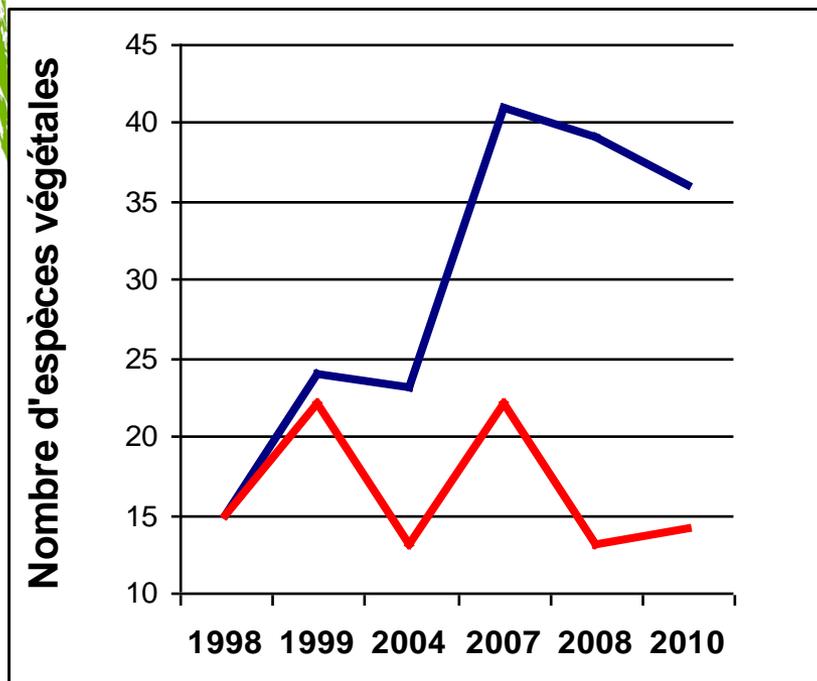
# Résultats sur les orthoptères

**Diversité comparée des orthoptères sur 5 secteurs de pâturage et sur 5 zones de mise en défens (non pâturées)**



## Résultats sur la diversité floristique.

Évolution de la diversité végétale en zone d'exclos (hors pâturage) et en zone hors exclos (pâturée)



— Zone pâturée (hors exclos)

— Zone non pâturée (exclos)

# Etat des lieux des zones pâturées



# Pasto'Loire :

## Quels sont les freins aujourd'hui ?

Si le volet impact sur les milieux naturels et la conduite zootechnique des troupeaux sont bien maîtrisés, le modèle économique reste déséquilibré notamment pour les éleveurs installés uniquement, ou très fortement, sur le seul pâturage « ligérien ».

Les surcoût occasionnés par un temps de travail nettement supérieurs à ceux d'une exploitation classique s'additionnent avec des manques à gagner liés à la prolificité moindre des animaux.

Les principales problématiques à résoudre à ce jour sont :

- La forte dépendance des premiers éleveurs aux compensations accordées sur les prestations financées via des crédits biodiversité.
- Les concrétisations limitées et encore insuffisantes liées aux aides agricoles et principalement aux nouveaux dispositifs MAEC (niveaux de compensation, plafonds régionaux etc.).

Renforcer la viabilité économique des exploitations avec le nouveau dispositif MAEC



## 2. Un projet interrégional : une réponse au maintien du pastoralisme sur la Loire.

### CONTEXTE

- Volonté de **pérenniser l'opération Pasto' Loire.**
- Nouvelle **PAC 2015 – 2020.**
- **Mesures agro – environnementales et climatiques (MAEC).**



-2 objectifs : changement des pratiques (évolution) et maintien des pratiques lorsqu'elles sont menacées de disparition.

-3 types de mesures : mesures systèmes, mesures localisées, mesures de protection des ressources génétiques.

-Territorialisation renforcée = Projet de territoire.

**Un projet collaboratif et interrégional « PAEC Vallées de la Loire et de l'Allier ».**

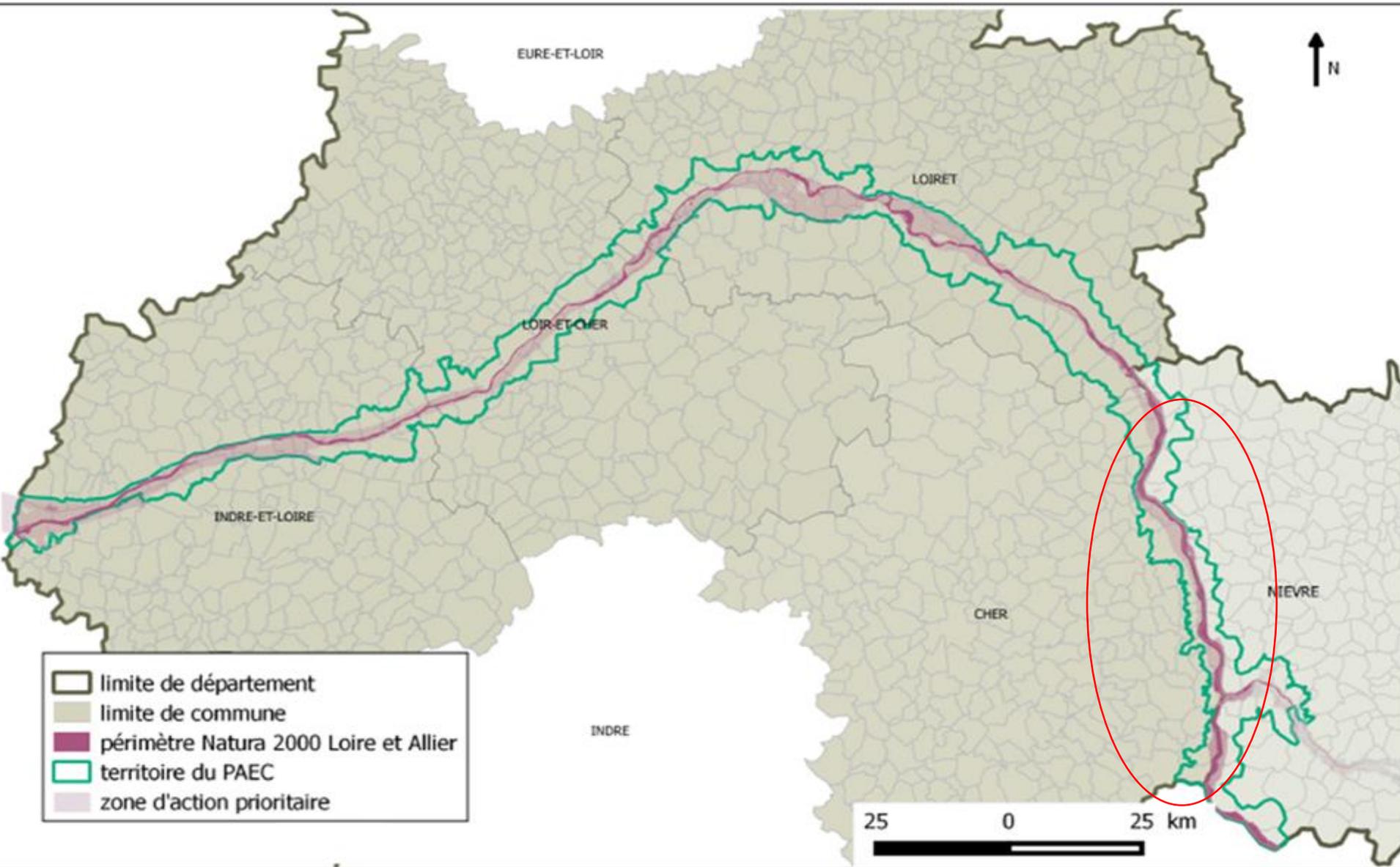
## ACTEURS DU PROJET

---

- Porteur du projet = **CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS CENTRE-VAL DE LOIRE.**
- Partenaires techniques :
  - Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire,
  - Conservatoire d'espaces naturels Bourgogne,
  - Chambres d'agriculture (Nièvre, Cher, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire).
- Partenaires financiers :
  - DREAL Centre – Val de Loire et Bourgogne,
  - Agence de l'eau Loire – Bretagne,
  - DRAAF Centre – Val de Loire et Bourgogne,
  - Conseil régional Centre – Val de Loire et Bourgogne.



# Territoire du PAEC Vallier de la Loire et de l'Allier Région Centre et Nièvre



- Limite du **territoire élargi** au-delà des seules zones Natura 2000 :
  - 260 000 ha.
  - 185 communes concernées.
  - 12 sites Natura 2000.
  
- Plus de **65 % du territoire occupé par l'activité agricole** contre un peu plus de 20 % en milieux naturels/forêts (*sources : CLC 2000*).
  
- **2 périmètres d'actions :**
  - Périmètre d'action prioritaire.
  - Périmètre élargi.



## ENJEUX ÉCOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES

---

- **Conservation du patrimoine naturel** (biodiversité floristique et faunistique des sites ).
- Restauration de la **qualité des eaux**.
- Prévention des **risques naturels** (inondations)
- Maintien du **paysage** patrimonial ligérien.
- Maintien de **pratiques favorables à l'environnement**.
- Assurer à terme la **rentabilité économique des exploitations agricoles**.



Un programme de mesures uniques et cohérentes sur l'ensemble du territoire.

### 3. Quelles MAEC pour les prairies alluviales ?

#### MAEC système herbager et pastoral

- Préserver les prairies naturelles et surfaces pastorales (sur l'ensemble de l'exploitation).

- Rémunération : 116,97 €/ha/an.

- Engagements de l'exploitant (pendant 5 ans) :

- Respect de la part de la surface en herbe dans la SAU (80 % minimum).
- Respect du taux de chargement moyen annuel 1,4 UGB/ha.
- Absence de traitement phytosanitaire.
- Maintien de l'ensemble des surfaces de l'exploitation « prairies ou pâturage permanent ». Et des éléments topographiques (arbres isolés, haies ...).
- Respect d'indicateurs de résultats (surfaces cibles = 20 % minimum).



Source : Cen Bourgogne, 2015



## MAEC localisées (à la parcelle, engagement de l'exploitant pendant 5 ans).

### ■ **Entretien et gestion des prairies alluviales.**

- PRAIRIES ET PELOUSES REMARQUABLES (5 mesures) → **Gestion par fauche et/ou pâturage.**

*absence de fertilisation/retard de fauche/taux de chargement moyen (1,2 UGB/ha/an).*

- PRAIRIES DE FAUCHE (2 mesures) → **Entretien par la fauche.**

*retard de fauche.*

- PRAIRIES ET SURFACES PASTORALES (3 mesures) → **Gestion pastorale.**

*plan de gestion pastoral/ouverture de milieux (manuel et/ou mécanique).*

- Rémunération : de 123 €/ha/an à 370 €/ha/an.

### ■ **Création et entretien d'un couvert herbacé pérenne (450 €/ha/an).**



*Bilan 2015 concernant la contractualisation des surfaces (estimations au 08/08/2015).*

MAEC (type)	Centre (18,45,37)	Bourgogne (58)
MAEC localisées	968 ha	1 510 ha
MAEC systèmes	1 104 ha	3 600 ha
<b>Total</b>	<b>2 073 ha</b>	<b>5 110 ha</b>
<b>Besoins financiers (en €/5 ans)</b>	<b>2 050 000 €</b>	<b>3 440 000 €</b>

Sources : CDA Indre-et-Loire, CDA Loiret, Cen Centre - Val de Loire

- **Situations très variées** par département.

-Part importante des surfaces engagées en **gestion par pâturage/gestion pastorale** : 50% des surfaces (Centre) et + 60 % (Bourgogne).

## 4. Un projet reconduit en 2016.

- **Projet vital pour Pasto'Loire.**

**Compétences mutualisées** pour un projet commun.

- **Montants peu incitatifs** de certaines mesures.

**Manque de financements :**

- Animation,
- Contractualisation des MAEC.

*Centre : Enveloppe réservataire pour 2015: 1,5 millions d'€.*

*Bourgogne : Enveloppe réservataire pour 2015: 3,5 millions d'€.*

**Projet inter-régional** (cohérence territoriale et incohérence des règles administratives).



## PERSPECTIVES

---

- **Nouvel Appel à projet** (campagne 2016).
- Déploiement et **ouverture du territoire du Loir-et-Cher** aux MAEC.
- **Ajustements nécessaires des MAEC** (simplification / réduction des mesures).
- Renforcement de **l'intégration du projet localement**.
- Refonte et perfectionnement de la **gouvernance** (Pasto'Loire, Natura 2000...).

